

Compte-rendu de la séance du 10 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le trois juillet deux mille vingt-quatre s'est réuni, en séance publique, à la salle Loisirs et Culture sous la présidence de Madame Lea DUVAL.

Conseillers municipaux présents : 13

Lea DUVAL, Maire, Mickaël TOIN, Julie NAVEAU, Sébastien LE COCGUEN, Sandrine GUIARD, Stéphane RAMOND Adjoints,
Bertrand FLEURY, conseiller municipal délégué.
Isabelle LUBIN, Gaby LAMBERDIÈRE, Jocelyne SILLÉ, Hugues CORBIN, Nadège CARRÉ, Frédéric RELANGE,

Conseillers municipaux absents excusés : 6

Géraldine COURTOIS, Véronique DENOS, Delphine BROUILLÉ, Thierry HABERT, Patrick OLIVIER, Christian BYK.

Pouvoirs : 1

Géraldine COURTOIS a donné procuration à Julie NAVEAU

Madame Sandrine GUIARD a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Approbation compte-rendu CM du 26 juin 2024
2. PLU – Emplacement réservé rue de la Gare
3. Budget principal : Décision modificative n°2024-01
4. Affaires diverses

Délibération n°2024055 : Approbation de la séance du 26 juin 2024

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le compte-rendu de la séance du 26 juin 2024.

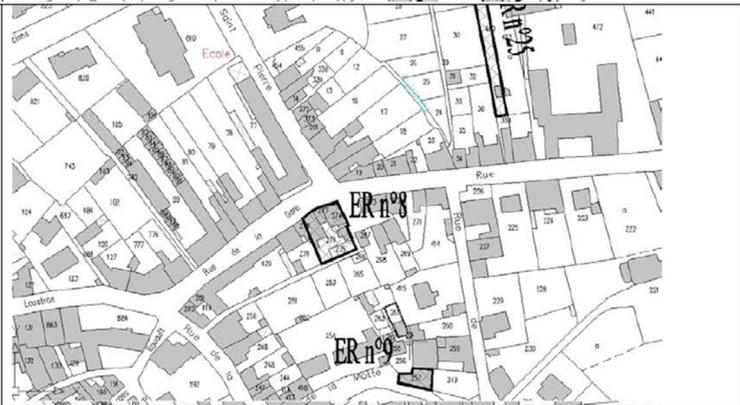
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2024.

Délibération n°2024056 : PLU – Emplacement réservé rue de la Gare

Monsieur Frédéric RELANGE ne prend pas part à la délibération.

Madame le Maire informe le conseil municipal que les parcelles AC 274, AC 275, AC 276, AC 277 et AC 278 situées 14, 16 et 18 rue de la Gare composent l'emplacement réservé n°8 sur lequel est envisagé l'aménagement d'une place.

N°	Définition	Zones concernées	Caractéristiques	Parcelles concernées	
08	Aménagement d'une place	UB	<ul style="list-style-type: none">- Superficie : 370 m² environ- Largeur : 16 m environ- Longueur : 23 m environ	Section : AC Parcelles n°274, 275, 276, 277, 278	

Le 14, rue de la Gare est actuellement en vente.

Madame le Maire interroge les membres du conseil municipal sur l'intérêt de maintenir l'emplacement réservé compte-tenu d'une part de la création d'un parking à proximité (rue de la Motte) et d'autre part, des travaux de consolidation réalisés aux frais de la commune sur le pignon du 14, rue de la Gare suite à la démolition des 16 et 18.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de renoncer à l'acquisition des parcelles AC 275, AC 276

Décide de maintenir l'emplacement réservé n°8 au PLU

Délibération n°2024057 : Budget principal – Décision modificative n°2024-01

Rapporteur : Mickaël TOIN, 1^{er} adjoint

Monsieur TOIN informe les membres du conseil municipal que suite aux décisions prises lors du dernier conseil et notamment la validation des études à réaliser dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires.

Monsieur TOIN détaille la proposition de décision modificative validée par les commissions Finances et Travaux le lundi 8 juillet 2024.

FONCTIONNEMENT				
Designation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R72 - Production immobilisée - Allées du site cinéraire				11 652,24 €
R6419 - Remboursement sur rémunération du personnel - SDIS et LJ				9 000,00 €
R70388 - Autres redondances et recettes diverses - IRVE et ferraille				1 000,00 €
R7588 - Autres produits divers de gestion courante - Restauroal				5 000,00 €
D6588 - Autre charges diverses de gestion courante	11 559,30 €			
D617 - Etudes et recherches - Diags termites		2 000,00 €		
D617 - Etudes et recherches - Soliha		8 700,00 €		
D617 - Etudes et recherches - CAUE		4 000,00 €		
R7473 - Subvention de l'Etude de faisabilité SOLIHA				
R74 - Subvention B&T étude CAUE				
R74 - Subvention ACTEE Chêne sur diagz thermiques				
D023 - Virement à la section d'investissement		23 511,54 €		
Total Fonctionnement	11 559,30 €	38 211,54 €	- €	26 652,24 €
Total Général		26 652,24 €		26 652,24 €

INVESTISSEMENT				
Designation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D2116 - Op118 - Création d'un site cinéraire - Allées		11 652,24 €		
D2111 - Terrains nus - Jardin Mestier		1 250,00 €		
R1321 - Subvention Bât et CD72 - AMO place Dufour				
R1328 - Autres subventions - Glutton ajustement			79,30 €	
R1328 - Autres subventions - Fonds de concours CDC sur gyrobroyeur				1 700,00 €
D203 - Op120 - Voirie - AMO place Dufour		16 880,00 €		
D2152 - Op120 - Voirie - Parneaux		2 500,00 €		
R024 - Produits des cessions d'immobilisations - Bungalows et Ile				1 650,00 €
D212 - Agencements et aménagements de terrains - Ile	10 000,00 €			
D203 - Frais d'études, de recherche et de développement - Passerelle Ile		4 500,00 €		
R021 - Virement de la section de fonctionnement				23 511,54 €
Total Investissement	10 000,00 €	36 782,24 €	79,30 €	26 861,54 €
Total Général		26 782,24 €		26 782,24 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide la Décision Modificative n°2024-1 du budget principal proposée

Précise que la présente décision modificative est votée :

- Au niveau du chapitre en section de fonctionnement
- Au niveau de l'opération et du chapitre en section d'investissement

Affaires diverses

- Dispositif participation citoyenne

Dépenses engagées

- Juin 2024

la séance est levée à : 18h50